

Proposition : En finir avec les déchets, petits et grands !

Tout d'abord, nous tenons à remercier toutes les équipes qui sillonnent les villes et les forêts, les campagnes pour nettoyer et embellir nos belles cités et campagnes. C'est un **travail conséquent et courageux qui mérite nettement plus d'attention** que celle portée par une partie de la population au vu des jets de déchets réalisés quotidiennement.

La rue est prise pour une poubelle géante



Nous revenons vers vous pour les questions liées au déchets. A Paris, comme vous, nous constatons avec étonnement que la rue, les trottoirs, les faussés, les haies, les pieds des arbres sont pris pour des poubelles. Nous prenons régulièrement des photos afin de sensibiliser sur ce sujet. Cette semaine, nous en avons pris plus de 200. C'est affligeant et absurde !

Les sanctions trop lourdes atteignent-elles le but fixé ?

Nous n'affirmerons pas que nous y pensons tous les jours mais c'est quasiment le cas. Nous considérons comme vous tous, déplorables que nous soyons contraints de sanctionner les habitants (ici les parisiens) et touristes pour stopper leurs gestes malheureux. Nous avons vu vos affiches sur les camions et considérons que l'idée est intéressante. Cependant, à ce jour nous n'avons pas vu une once d'amélioration, les canettes, les papiers, les détritrus sont

toujours à terre. Il nous semble que les sanctions trop lourdes ne permettent pas d'atteindre le but fixé. Ne devons-nous pas choisir une autre voie, d'autre voie, comme par exemple celle des petits montants comme précisé dans la liste qui suit ?

Exemple de propositions : des consignes pour les piles et accumulateurs... Cela ne suffit pas !

Nous avons déjà proposé sur ***Creersansdetruire*** l'action de tracer les déchets afin de mettre un terme définitif à ces gestes qui sont indignes de nous ! Nous avons proposé la mise en place de consignes pour les piles et accumulateurs, pour éviter qu'ils soient jetés dans la nature et que par conséquent ils souillent la terre, l'eau et l'air bien sûr.

La vue d'un déchet crée un effet négatif !

Nous avons des droits mais nous avons aussi des devoirs. Il serait bon d'encourager les gestes vertueux et en parallèle de faire passer des messages sur l'intérêt pour tous, d'une ville propre à commencer par le fait qu'insidieusement, nous sommes susceptibles de créer une image inconsciente lorsqu'un déchet abandonné lâchement dans la rue, est visible ! Sa vue, la vue de ce déchet crée inconsciemment un effet négatif !

Le cendrier portatif Muji

Prenons l'exemple du fumeur, nous n'avons rien contre les fumeurs ! Ils fument s'il le souhaitent ! Cependant, il ne faudrait pas qu'ils oublient leur mégot. Nous avons fait tester les cendriers portatifs à des fins utiles. **Un seul est hermétique sur les 5 testés, c'est le cendrier de [Muji](#)**. Cette entreprise japonaise fait de nombreuses actions concrètes pour préserver la nature tout en apportant des produits vraiment utiles et fonctionnels. Sur tout ces sujets, vous pourriez faire des bancs de tests afin de fournir des renseignements utiles aux citoyens et aux entreprises.

Les conseils et propositions de Creersansdetruire

Voici quelques actions d'envergure pour enrayer le jet des déchets délibérés. Nous vous proposons trois familles d'options :

Geste incitatifs :

- Instaurer une valeur aux objets déchets : Exemple 50 cts la canette. L'objectif est de faire passer l'idée qu'un déchet à une valeur réelle, laquelle est souvent supérieure à celle qui lui est

attribuée (jeter un déchet à terre c'est considérer qu'il vaut zéro euro (0 €))

- Instaurer l'amende-présents-utiles : Tout mégot jeté à terre sera passible de 6 euros, soit le prix d'un cendrier portatif. Cette opération ne sera plus vu comme une sanction mais comme une amende positive dont le but est clairement positif : Aider les fumeurs dans leur quête de propreté.

- Pour les récidivistes entêtés, l'amende serait indexée aux revenus (déclaration d'impôt) du contrevenant (à savoir 0,5 % devrait permettre une prise de conscience opérationnel). Ceci serait fait sur le principe que nous n'avons rien contre les fumeurs et que nous leur reconnaissons le droit de fumer. Toutefois nous estimons qu'en cas de récidives répétées (cinq dans un intervalle de temps d'un mois), le jet du mégot de cigarette pourrait être considéré comme un acte de mauvaise foi ! L'arbre qui reçoit à ses racines le mégot n'a rien demandé et n'a aucun moyen de se prononcer et encore moins de se défendre contre ce polluant !

- Instaurer une "amende-nettoyage" pour les petites amendes type crachats à terre : 2 euros à concurrence de 5 contraventions et ensuite suivi d'une action de nettoyage de la chaussée sur le lieu de l'action malheureuse.

Amendes "sanction partagée" pour les déchets issus des ventes à emporter :

- Rendre obligatoire la traçabilité de ces déchets : Tous les éléments à emporter (verre, carton, emballages plastiques, sauces, etc.) seraient désormais estampillés et numérotés afin d'inciter les commerçants à s'occuper de leurs produits jusqu'à la mise en poubelle ou compost.

- L'amende serait une amende "Sanction partagée" "responsabilité-partagée" : 5 euros (un papier, une canette). La moitié sera à la charge du contrevenant et l'autre moitié à la charge du commerçant qui a une part d'intérêt dans ce geste. À charge au commerçant de mettre en place une politique de sensibilisation, voire d'incitation (déchets rapportés = 5, 10% de remises sur le prochain achat par exemple).

Intégrer une note au bulletin de l'élève : l'attitude des enfants à l'extérieur de l'établissement

- Les enfants ont une note scolaire concernant l'attitude à l'école. Il pourrait être intéressant de compléter cette note avec des points positifs, neutre et des peut "mieux faire" venant de la notification des contraventions. Ces éléments seraient inscrits dans un fichier consultable par tous. Figurerait le nom, le geste incriminé, le montant de l'amende. Et figureraient aussi les actes positifs pour aider les enfants dans leur apprentissage.

Voyage au cœur de sa ville pour y faire des rencontres des commerçants et faire une action d'inventaire des déchets

- Au même titre que les voyages d'étude, il serait utile d'instaurer pour tous les élèves un voyage au cœur de sa ville pour y faire des rencontres des commerçants et faire une action d'inventaire des déchets afin de leur montrer que les métiers associés à la propreté des villes

sont essentiels. L'objectif serait aussi et surtout de conduire les enfants à changer de regard sur cette profession. Sur des messages du style "Il est plus facile d'être avocat que d'être agent de propreté" En effet, tant que le regard, l'attitude, le sentiment des citoyens est négatif par rapport à ces professions, rien ne change ! Un homme ou une femme qui balaye la rue n'est pas un esclave corvéable à merci, il ou elle n'a donc pas à ramasser les déchets jetés délibérément dans la rue. C'est un manque de respect pour eux et pour celui qui jette (quand bien même il ne s'en rend pas compte consciemment). L'image de soi est importante et le regard des autres sur soi l'est tout autant sinon plus pour les plus sensibles.

Rendre visible le nettoyage des grandes artères en plein jour et non de nuit "en cachette"

- Enfin, vu que vous considérez que le nettoyage des rues doit se faire sans déranger la circulation, je vous propose de ne plus nettoyer les grandes artères (rues passantes, périphérique; A6, A4, A86, etc.) aux heures de nuit mais en plein jour afin que ces opérations et ce travail particulièrement difficile ne soit plus fait de nuit "en cachette". Il est temps que les automobilistes agissent en personnes responsables et puissent apprécier le dérangement et la dangerosité des actes de certains automobilistes. Les parisiens, les franciliens doivent savoir que beaucoup de temps est consacré à ramasser les détritiques et ordures de tout celles et ceux qui prennent la ville, les parcs, les routes, les espaces abandonnés, les forêts, les campagnes pour des centres de déchets dynamiques.

De tout temps la nature a mis en œuvre un cycle vertueux que les hommes ont nommé du "berceau au berceau" (le "cradle to cradle"). Il est temps de l'imiter !

Primum non nocere
{jcomments on}